

PROGRAMME DE LA FORMATION IJSS

PRÉ-REQUIS

Responsables et techniciens paie, responsables des services RH/personnel, responsables administratifs et financiers, assistantes sociales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les règles de calcul pour contrôler et calculer les IJSS et les maintiens de salaire brut et net.

PROGRAMME

1. LES IJSS : méthode de calcul de la CPAM

- La maladie.
- La maternité/paternité.
- Accident du travail et maladie professionnelle.

2. Les maintiens de salaire

- Calcul des différents maintiens de salaire.
- Maintien Légal.
- Maintien conventionnel au brut.
- Maintien conventionnel au net strict.
- Maintien conventionnel au net traditionnel.

3. La subrogation

- Le mécanisme de subrogation
-

COMPÉTENCES VISÉES

Connaître les conséquences de ces arrêts de travail sur la rémunération.

Établir la paie des salariés concernés dans le cadre des arrêts maladie, maternité, accident du travail, etc.

Optimiser le traitement de ces événements pour l'entreprise.

PÉDAGOGIE

Formation opérationnelle composée de nombreux exercices pratiques, étude de cas

permettant d'évaluer et de valider les acquis tout au long de la formation.

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

ÉVALUATION

Bulletin de salaire à compléter avec mise en situation, le cas final tiendra compte d'un critère de chaque partie du programme.

MODALITÉS

Nombre de participants : 3 participants

Durée et dates : 3 journées, voir convention

Lieu : Inter, salle de formation

Coût : 400€ HT/jour + TVA 20%, soit 480€ TTC/jour